CONSEIL MUNICIPAL

Pas de hausse des impôts cette année, mais...

BUCHÈRES. Les élus du conseil municipal ont maintenu les taux d'imposition cette année, mais cela pourrait ne pas durer à l'avenir.



Les élus étaient espacés de deux mètres afin de respecter la distanciation physique.

éunis de nouveau à huis clos dans la salle des fêtes, tandis qu'au dehors sévissait le petit blizzard de vent et de neige, les élus buchérois étaient plus éloignés que jamais les uns des autres, physiquement parlant. Un conseil municipal entièrement dédié au budget communal où l'unanimité a prévalu lors de chacun des votes.

Cependant, il est de fait que même pour une commune de moins de 2 000 habitants, les sommes dont il faut décider de la répartition approchent désormais les 6 millions d'euros, et dans ces conditions, comme en a prévenu Philippe Faivre, adjoint, « le maintien aujourd'hui des taux d'imposition peut bien être une mesure favorablement reçue, mais il faut se préparer à la nécessité prochaine de revoir ce choix ». Ce que n'a

pas non plus démenti le maire Philippe Gundall, fort de ses vingt ans d'expérience au conseil municipal.

« Le maintien des taux d'imposition peut bien être une mesure favorablement reçue, mais il faut se préparer à la nécessité de revoir ce choix »

Philippe Faivre, adjoint

En effet, par exemple, l'endettement souscrit pour la réalisation de la nouvelle école, parfaitement légitime dans un bourg dynamique où s'installent des familles jeunes et en devenir, reste un emprunt lourd qui courra jusqu'en 2044.

Donc, ne pas se résoudre à relever les taux risque de stériliser durablement toute capacité d'investissement de la commune, alors que précisément d'autres projets devront trouver un financement si la municipalité souhaite que, sans coup d'arrêt, Buchères « bouge, bouge, bouge, ... »

D'autant que pour ces locaux scolaires, la commune a fait le choix de solutions techniques novatrices dont elle a lieu d'être fière sur le plan pédagogique, comme dans le contexte du combat en faveur de la planète. Mais ce modernisme aura un coût et même un surcoût, en particulier côté budget d'entretien, dépense pérenne dont il faut accepter dès à présent l'idée avec lucidité. Telle a été la teneur du message final de l'adjoint, assurant au passage qu'il ne « voulait pas refroidir l'atmosphère ».